



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-024-2026-08

PUBLIÉ LE 18 AOÛT 2026

Sommaire

Direction de la sécurité sociale-Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale /

IDF-2026-08-18-00002 - Arrêté du 18 août 2026^{??} portant modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse^{??} d'Allocations Familiales du Val-de-Marne (CAF 94) (2 pages)

Page 3

IDF-2026-08-18-00003 - Arrêté du 18 août 2026^{??} portant modification de la composition du conseil d'administration de l'Union de Recouvrement des^{??} cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF) Ile-de-France (2 pages)

Page 6

IDF-2026-08-18-00004 - Arrêté modificatif du 18 août 2026^{??} portant modification de la composition du conseil d'administration de l'Union de Recouvrement des^{??} cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF) Ile-de-France (2 pages)

Page 9

Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile de France / Service Régional d'Economie Agricole

IDF-2026-08-18-00005 - Contrôle des structures agricoles - Publication par voie d'extrait des autorisations d'exploiter tacites du préfet de la région Île-de-France (1 page)

Page 12

Direction de la sécurité sociale-Mission nationale
de contrôle et d'audit des organismes de
sécurité sociale

IDF-2026-08-18-00002

Arrêté du 18 août 2026
portant modification de la composition du
conseil d'administration de la Caisse
d'Allocations Familiales du Val-de-Marne (CAF
94)

**ARRÊTÉ du 18 août 2026
portant modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse
d'Allocations Familiales du Val-de-Marne (CAF 94)**

La ministre de la Santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

VU le code de la sécurité sociale et notamment les articles L.212-2, R.121-5 à R.121-7, et D.231-1 à D.231-4 ;

VU l'arrêté du 6 mars 2026 portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne ;

VU l'arrêté du 18 mai 2026 mettant fin aux fonctions d'administrateur d'un membre du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne ;

VU l'arrêté du 19 mai 2026 portant modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne ;

VU l'arrêté du 10 juillet 2026 portant modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne ;

Vu l'arrêté du 28 juillet 2026 portant modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne ;

VU la proposition de candidature émanant, au titre des représentants des employeurs, du mouvement des entreprises de France (MEDEF) ;

VU les propositions de candidatures émanant, au titre des représentants des employeurs, de la confédération des petites et moyennes entreprises (CMPE) ;

VU la proposition de candidature émanant, au titre des représentants des travailleurs indépendants, de la fédération nationale des auto-entrepreneurs (FNAE) ;

VU l'arrêté du 26 juin 2026 portant délégation de signature à Monsieur Guy-Michaël DALIN, Chef d'antenne des régions Ile-de-France et Centre Val-de-Loire de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

La composition du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne est modifiée comme suit, sur sièges vacants :

2° En tant que Représentants des employeurs :

Sur désignation de l'organisation Mouvement des entreprises de France (MEDEF) :

Titulaire :

- Madame Delphine CHELLY

Sur désignation de l'organisation Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

Titulaire :

- Madame Nathalie FRABOULET

Suppléants :

- Monsieur Patrick BELLOQ
- Monsieur Naceur BOUKHENTACHE

3° En tant que Représentants des travailleurs indépendants :

Sur désignation de l'organisation Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE) :

Suppléant :

- Madame Fabienne HAUSTANT

Article 2

Le chef d'antenne de Paris de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile de France.

Fait à Paris, le 18 août 2026

La ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées

Pour la ministre et par délégation :

Signé

Guy-Michaël DALIN

Direction de la sécurité sociale-Mission nationale
de contrôle et d'audit des organismes de
sécurité sociale

IDF-2026-08-18-00003

Arrêté du 18 août 2026
portant modification de la composition du
conseil d'administration de l'Union de
Recouvrement des
cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations
Familiales (URSSAF) Ile-de-France

ARRÊTÉ du 18 août 2026
portant modification de la composition du conseil d'administration de l'Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF) Ile-de-France

La ministre de la Santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 213-2, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2025 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2026 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union pour le Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales d'Ile-de-France ;

Vu l'arrêté du 27 mars 2026 portant modification de la composition du conseil d'administration de l'Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF) Ile-de-France ;

Vu l'arrêté du 18 juin 2026 portant modification de la composition du conseil d'administration de l'Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF) Ile-de-France ;

Considérant la demande de démission d'un administrateur ;

Vu l'arrêté du 26 juin 2026 portant délégation de signature à Monsieur Guy-Michaël DALIN, Chef d'antenne des régions Ile-de-France et Centre Val-de-Loire de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

La composition du conseil d'administration de l'Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales d'Ile-de-France est modifié comme suit :

2° En tant que Représentant des employeurs

Sur demande de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) :

Suppléant :

- Sièges vacants suite à la démission de Madame Isabelle CHUNG

Article 2

Le chef d'antenne des régions Ile-de-France et Centre-Val de Loire de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 18 août 2026

La ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées

Pour la ministre et par délégation :

Signé

Guy-Michaël DALIN

Direction de la sécurité sociale-Mission nationale
de contrôle et d'audit des organismes de
sécurité sociale

IDF-2026-08-18-00004

Arrêté modificatif du 18 août 2026
portant modification de la composition du
conseil d'administration de l'Union de
Recouvrement des
cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations
Familiales (URSSAF) Ile-de-France

**ARRÊTÉ du 18 août 2026
portant modification de la composition du conseil d'administration de l'Union de Recouvrement des
cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF) Ile-de-France**

La ministre de la Santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 213-2, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2025 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2026 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union pour le Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales d'Ile-de-France ;

Vu l'arrêté du 27 mars 2026 portant modification de la composition du conseil d'administration de l'Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF) Ile-de-France ;

Vu l'arrêté du 18 juin 2026 portant modification de la composition du conseil d'administration de l'Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF) Ile-de-France ;

Vu l'arrêté du 13 août 2026 portant modification de la composition du conseil d'administration de l'Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF) Ile-de-France ;

Vu la demande de correction relative à l'orthographe du nom d'un administrateur ;

Vu l'arrêté du 26 juin 2026 portant délégation de signature à Monsieur Guy-Michaël DALIN, Chef d'antenne des régions Ile-de-France et Centre Val-de-Loire de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

La composition du conseil d'administration de l'Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales d'Ile-de-France est rectifié comme suit :

1^o En tant que Représentant des assurés sociaux

Sur désignation de l'organisation Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

Suppléant :

- Monsieur Emmanuel MANGUY

Article 2

Le chef d'antenne des régions Ile-de-France et Centre-Val de Loire de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 18 août 2026

La ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées

Pour la ministre et par délégation

Signé

Guy-Michaël DALIN

Direction régionale et interdépartementale de
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile
de France

IDF-2026-08-18-00005

Contrôle des structures agricoles - Publication
par voie d'extrait des autorisations d'exploiter
tacites du préfet de la région Île-de-France

**Contrôle des structures agricoles - Publication par voie d'extrait des autorisations d'exploiter tacites du préfet de la
région Île-de-France**

N° Dossier	Commune	Références cadastrales des parcelles	Surfaces autorisées	Identité du demandeur	Date d'enregistrement de la demande complète	Date de l'autorisation d'exploiter tacite
95-2026-03	AVERNES	C 384	155,3749	Monsieur Eric FRANCO	03/03/2026	03/07/2026
	ENNERY	Y 47, Y 54, Y 139, Z 600, Z 599				
	HEROUVILLE-EN-VEXIN	C 324				
	LIVILLIERS	C 12				
	OSNY	YA 91, YA 92				
	WY-DIT-JOLI-VILLAGE	ZD 15, ZB 32, ZI 38, A 126, ZE 1, ZE 2, ZH 62, ZH 69, ZH 70, ZB 33, ZB 34, ZD 5, ZD 11, ZD 12, ZD 13, ZD 14, ZE 3, ZE 8, ZH 11, ZI 8, ZI 9, ZI 39, ZI 40, ZI 35, ZI 36, ZI42, ZI 41, ZH 75				
95-2026-04	ATTAINVILLE	ZE 8, ZE 15	190,3354	SCEA DE LA MOTTE Monsieur Thomas LEMOINE	09/03/2026	09/07/2026
	BELLOU-EN-FRANCE	C 93				
	ECOUEN	ZA 42, ZA 47, ZD 60, ZB 28, ZA 43, ZA 39, ZA 11, ZA 49, ZA51, ZA 62, ZA 63				
	EZANVILLE	ZA 11, ZB 11, ZB 12, ZB 14, ZB 15, ZC 37, ZB 45, ZB 9, ZB 13, ZB 47, ZB 69				
	FONTENAY-EN-PARISIS	ZN 7, ZL 41, U 229, ZN 8, U42				
	LE MESNIL-AUBRY	W 3, W 67, W 56, W 134, W189, W 6, Z 63, W 10, V 17, W 66, Y40, V 1, V 3, V 4, W109, W 65, W 9, W 190, W61, Y 27, Z 25, Z23, W 136, W 7, V 2, W 1, W 8, W 18, W 20, W 60, W 62, W64, W 69, W 106, W 110, W 182, W 205, Z 13, Z 37, Z 61, Z24				
	MAREIL-EN-FRANCE	ZC 107, ZC 139, Z 58, ZD 46, V40, V 34, V 32, V 38, ZC 130, ZC135				

Paris, le 18 août 2026

La chef du service régional
d'économie agricole
Signé

Emilie
CAVAILLES